



Jamioulx, le 21 Novembre 2022.

Madame la Directrice Principale, Madame Antoine,

Nous, les délégations syndicales CGSP, CSC et SLFP en front commun, tirons la sonnette d'alarme concernant la population de l'établissement pénitentiaire de Jamioulx qui atteint un seuil critique. La situation à Jamioulx devient ingérable. Ceci malgré la motivation du personnel dans son ensemble. En effet, la problématique touche tous les secteurs, toutes les branches hiérarchiques.

Il est inconcevable lorsque nous atteignons le chiffre de 415 détenus d'avoir des détenus entrants dispatchés en duo dans 4 cellules de réflexion.

Ces 4 cellules de réflexion étant les seules cellules de ce type dans l'établissement mais aussi des duos dans les isolements médicaux de

l'annexe psychiatrique ainsi qu'un 5<sup>ème</sup> détenu dans tous les quatuors.

Ce constat a été effectué ce 21/11/22 à 06h00

En découle, une situation explosive. Des détenus à bout de nerfs, plus aucune solution dégagée en cas de conflit, des agents démotivés par la conjoncture, ...

Pour rappel, lors du CCB extra provoqué par la sonnette d'alarme du 10 décembre 2021, nous avons stipulé à la Direction régionale que pour nous, le seuil de désengorgement de Jamioulx devait être effectué dès 385 détenus. De plus, nous maintenons fermement l'impossibilité, pour nous, de faire passer les cellules duos en trios. Cette situation est non envisageable.

Nous sommes conscients que vous faites remonter l'information à votre hiérarchie et que vous traitez la problématique avec l'importance voulue.

Conformément à la procédure fixée dans le protocole 351, nous demandons que vous organisiez un CCB extraordinaire, auquel nous souhaitons la présence de la Direction Régionale.

Veillez agréer, Madame la Directrice Principale, Madame Antoine l'expression de notre parfaite considération.

Pour le SLFP Jamioulx. Pour la CGSP Jamioulx. Pour la CSC Jamioulx.